

## Open Pharma



## OpenPharma

Donations, honoraires, frais de voyage et de logement... « Le Soir » s'est penché sur les flux financiers entre firmes pharmaceutiques et acteurs des soins de santé. Qui reçoit ces financements ? Dans quel but ? Comment garantir l'indépendance des prescripteurs et plus largement du système de soins quand une partie non négligeable des recherches scientifiques existe grâce à ces financements ? Enquête.

Open Pharma est une enquête collaborative menée par quatre médias belges (« Knack », « De Tijd », « Le Soir », et « Médor »), avec le soutien du Fonds pour le journalisme, sur les liens financiers entre l'industrie pharmaceutique et les professionnels et organisations du secteur de la santé.

# En quatre ans, 875 millions d'euros

## Quelles sont les firmes les plus généreuses ?

Montant total, en millions d'euros, versé à des professionnels et organisations belges de la santé entre 2017 et 2020

Sources : BeTransparent, EurosForDocs, calculs Le Soir



XAVIER COUNASSE  
GUILLAUME DERCLAYE  
LORRAINE KIHL

L'industrie pharmaceutique a la réputation de se montrer plutôt généreuse envers les professionnels des soins de santé. Elle ouvre notamment son portefeuille pour financer la formation de certains praticiens, pour les inviter à des congrès scientifiques (parfois à l'étranger), pour en sponsoriser l'organisation ou pour s'octroyer les précieux conseils d'un *key opinion leader*, soit un médecin qui fait autorité dans son secteur.

Mais depuis 2017, toutes ces dépenses au profit du monde médical doivent être déclarées, en Belgique. Elles sont ensuite publiées dans un registre officiel baptisé « betransparent », peu connu du grand public. Derrière cette obligation de transparence, coulée dans une loi, la philosophie est simple : tout patient doit pouvoir vérifier s'il existe un lien entre son médecin et la firme produisant les pilules qu'il prescrit.

Sauf que le site internet betransparent.be est un peu moins accessible que son nom l'indique. Seules les recherches nominatives y sont possibles, une par une. Il est impossible de comparer plusieurs cardiologues entre eux pour savoir lequel perçoit les avantages les plus conséquents. Ou de chercher quelles sont les firmes qui chouchoutent le plus le corps médical.

Mais quatre médias belges sont parvenus à faire sauter le verrou de cette base de données avec l'aide de l'association EurosForDocs et du Fonds pour le journalisme. Pour la première fois, *De Tijd*, *Knack*, *Le Soir* et *Médor* ont pu reconstituer l'intégralité du registre betransparent, entre 2017 et 2020, et ont analysé les 134.000 transactions qu'il contient. Nom de code de cette opération : Open Pharma.

### La blackbox R&D

Sur les quatre années étudiées, les entreprises du secteur pharmaceutique et les fabricants de dispositifs médicaux (prothèses, pacemakers...) déclarent avoir versé 875,5 millions d'euros à près de 32.000 professionnels et organisations des soins de santé basés en Belgique. Parmi les 546 firmes ayant déclaré ces transferts, c'est le groupe suisse Roche qui caracole en tête du classement des firmes les plus dépensières, avec plus de 93 millions de primes et avantages distribués. Il devance le groupe américain MSD (Merck Sharp & Dohme) et la société Janssen-Cilag (Johnson & Johnson). A elles seules, ces trois firmes représentent un quart des dépenses totales déclarées dans betransparent.

« Le montant versé par Roche représente une part significative de notre chiffre d'affaires, mais il est important de noter qu'aucune donation n'est liée à un intérêt commercial. La seule "contrepartie" que nous retirons de cette forme d'investissement est le fait de contribuer à un écosystème de santé qui offre la solution de traitement la plus optimale pour le patient », explique la firme. *Le Soir* a contacté les vingt sociétés les plus généreuses pour tenter de comprendre l'utilité de ces dépenses. Seize d'entre elles nous ont répondu. Toutes insistent, dans leur réplique, sur le fait que ces transferts ont pour but de « faire progresser la science » et d'« améliorer la

qualité des soins aux patients ».

La majeure partie de l'enveloppe des 875 millions est en effet destinée à financer la recherche et le développement. Ce poste pèse pour près de 60 % du total (520 millions). « L'expertise clinique et scientifique des centres académiques belges est reconnue mondialement. Il en va de même pour la position de leader de notre pays en matière de réalisation d'essais cliniques », explique AstraZeneca. Avec 503 nouvelles études cliniques approuvées en 2020, la Belgique occupe en effet la troisième place au classement européen du nombre d'études cliniques par habitant. Les hôpitaux et sites universitaires qui pilotent ces recherches sont rémunérés par les firmes qui les commandent. Ce qui en fait le poste le plus important dans betransparent. Avec une particularité : pour ces dépenses, les firmes ne sont pas tenues de déclarer qui est le bénéficiaire des montants investis. Autrement dit, on sait qu'en quatre ans, 520 millions ont été déboursés pour la recherche et développement sur notre territoire. Mais on ignore comment les centres de recherche se sont partagé ce pactole. Ce poste est une sorte de boîte noire (lire par ailleurs).

### Feedback tarifé

Autre catégorie de dépenses à déclarer : les frais de consultance. Un poste qui représente 9,1 % des montants déclarés dans betransparent, dont près de 7 millions venant de la seule société MSD. « Les prestataires de soins de santé sont le premier point de contact avec le patient : ils représentent donc une expertise immense et inestimable, primordiale pour nous », commente le labo américain. Sous le label *consultance*, Merck rétribue par exemple un professionnel de la santé qui a donné une conférence scientifique sur un produit de son catalogue. Ou un médecin participant à un comité consultatif qui réfléchit sur les futurs besoins des patients, le profil des nouveaux produits à inventer ou les besoins éducatifs de la communauté.

Toutes les firmes insistent : l'expertise et le retour d'expérience des prestataires de soins sont essentiels pour développer des médicaments ou des implants. « C'est impossible de mettre sur pied de nouvelles solutions sans consulter ceux qui vont utiliser ces nouvelles technologies », acquiesce Marnix Denys, directeur de la fédération BeMedTech, qui représente l'industrie des dispositifs médicaux.

L'existence de ces missions de consultance n'est pas remise en cause par les experts sollicités. Mais parmi les points d'attention, il faut veiller à ce que les montants versés correspondent à des prestations réelles. Et à ce que l'expertise du médecin soit payée à une « juste valeur » (même si les codes belges de déontologie ne fixent pas de fourchette tarifaire).

### Vers la fin du sponsoring individuel ?

Arrivent les catégories de dépenses un peu plus polémiques. Il y a tout d'abord les frais de participation, d'hébergement et/ou de transport pour des manifestations scientifiques, pris en charge par « Big Pharma ». Il y en a pour près de 145 millions dans betransparent, de 2017 à 2020 (avec un coup d'arrêt en

## A quoi sert l'argent octroyé par l'industrie pharmaceutique ?

Montant total, en millions d'euros, versé à des professionnels et organisations belges de la santé entre 2017 et 2020

TOTAL  
875,5 millions

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT  
520,1 millions  
59,41 %

FRAIS RELATIFS AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES \*  
144,9 millions  
16,55 %

DONATIONS ET SUBVENTIONS  
131,2 millions  
14,98 %

HONORAIRES DE CONSULTANCE \*  
79,3 millions  
9,06 %

\* y compris les frais de déplacement et de logement que l'activité peut engendrer